**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 26 (1989)
**Heft:** 956

**Rubrik:** Note de lecture

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

NOTE DE LECTURE

# Ecoles alternatives en Suisse

(*fg*) Les éditions Pro Juventute ont publié récemment un ouvrage de Martin Näf consacré aux écoles alternatives de Suisse.

Trois parties distinctes dans cette étude: un rapide historique sur l'évolution de l'institution scolaire helvétique et sur l'émergence des écoles libres depuis le début du siècle; la présentation, par les gens qui y vivent et y travaillent, de douze écoles alternatives de Suisse — c'est la partie centrale de l'ouvrage; on y découvre l'origine de ces projets, leurs références pédagogiques (de Pestalozzi à Illich, en passant bien sûr par Freinet et Montessori). On y lit le récit d'une journée , on se familiarise avec les principes de chaque institution. La fin du volume prend la forme d'un annuaire, recensant la plupart des écoles alternatives de Suisse, donnant toutes les adresses utiles et proposant enfin une bibliographie critique sur le sujet. Dans un domaine aussi mal balisé, le travail de Martin Näf est bienvenu. Il révèle une géographie de la scolarité alternative en Suisse tout-à-fait instructive: sur une cinquantaine d'écoles décrites (l'auteur ne prétend pas à l'exhaustivité, mais semble avoir prospecté sérieusement dans tout le pays), on en trouve 9 seulement en Suisse romande (5 à Genève, 2 à Neuchâtel, 1 en Valais, 1 dans le canton de Vaud).

Les gros plans sur douze de ces institutions scolaires permettent de se faire une idée plus précise de cette notion d'école alternative: toutes misent en effet sur un enseignement réellement individualisé et autonome (choix par l'enfant ou l'adolescent de ses domaines d'étude, de son rythme de travail, de la répartition de ses efforts au cours de l'année) mais aussi sur un mode de vie plus ou moins communautaire et sur le refus de décider des réponses à apporter aux enfants avant d'avoir entendu leurs questions; le souci essentiel étant celui du libre développement de chaque personnalité et de sa créativité propre. Pour le reste, la diversité de ces entreprises est extrême: on passe de l'anthroposophie à la mouvance de mai 68, certaines sont nées au début du siècle, mais plusieurs datent de ces toutes dernières années, leur recrutement est tantôt enfantin, tantôt adolescent, etc.

Le chapitre rédigé par les acteurs de l'*Ecole de la Grande Ourse* à La Chaux-de-Fonds (ouverte en 1983) est particulièrement intéressant car il pose le problème de l'articulation de leur travail avec le système scolaire officiel. Un constat d'abord: bon nombre de leurs élèves sont des individus qui étaient profondément malheureux dans l'école officielle. Des questions ensuite: faut-il lutter pour l'instauration d'une pédagogie ouverte dans l'école publique ou organiser en dehors de ce cadre des classes alternatives? le système alternatif ne constitue-t-il pas un environnement surprotégé pour ses élèves? seront-ils armés pour affronter ensuite le monde extérieur? Quelques réponses enfin, en forme de profession de foi: le choix alternatif ce n'est pas l'absence de règles mais le choix d'autres contraintes, d'une autre forme d'autorité, d'autres exigences. ■

*Alternative Schulformen in der Schweiz*, Editions Pro Juventute, Zurich, 1988.

CHEMINS DE FER DU JURA

# Information et propagande

(*pi*) On sait que les Chemins de fer du Jura (CJ) souhaitent prolonger la ligne La Chaux-de-Fonds – Glovelier, qui traverse les Franches-Montagnes, jusqu'à Delémont (voir DP 893). Chacun s'accorde sur le principe: pour ne pas rater les correspondances de Rail 2000, il est nécessaire que les terminus se trouvent dans des gares bien desservies, si possible dans des «étoiles de correspondances», ce qu'est justement Delémont.

Les CJ ont proposé un tracé le long de la future Transjurane, le rail pouvant déjà servir pendant les travaux à assurer une partie des transports provoqués par cet important chantier.

D'autres solutions ont vu le jour; la plus sérieuse est celle de la Chambre jurassienne d'agriculture, consistant à utiliser en commun avec les CFF le tracé Glovelier – Delémont, alors que les 50 km qui séparent Glovelier de La Chaux-de-Fonds passeraient de l'écartement métrique actuel à l'écartement normal. «*Pour présenter publiquement l'examen comparatif des variantes*», la compagnie jurassienne a édité un «Dossier comparatif». On ne peut que regretter la partialité de ce document: ne souhaitant probablement pas faire de publicité à leurs adversaires, les CJ ne présentent pratiquement que les désavantages des solutions qu'ils ne soutiennent pas. Et les comparaisons sont rendues difficiles parce que les critères d'évaluation ne sont pas les mêmes pour chaque variante en jeu. Inutile de dire que la solution CJ ne recueille que des avis favorables...

Si ce projet se concrétise, c'est très certainement le tracé le long de la Transjurane qui verra le jour, ne serait-ce que parce que c'est le moins coûteux et le seul qui a été défendu devant les CFF et l'Office fédéral des transports, où il a été accueilli favorablement. Reconnaissons d'ailleurs que si cette variante n'est peut-être pas la meilleure du point de vue technique, c'est probablement la seule qui soit politiquement défendable.

L'exercice de propagande que constitue ce prétendu «Dossier comparatif» n'en était que plus inutile. ■

## EN BREF

Le conseiller d'Etat libéral bâlois, Peter Facklau sait maintenant ce que signifie la spéculation foncière. Il aurait voulu acheter à une hoirie l'immeuble où il habite depuis de nombreuses années. Son offre était trop faible et il doit se chercher un nouvel appartement.

Un conflit oppose l'Association de la presse étrangère en Suisse aux autorités helvétiques pour des raisons financières. Le transfert à Vaduz du siège de l'association a même été envisagé.